

Compte- rendu du conseil du jeudi 16 juin à 20 H 00

Présents : Gaël MONNERET, Anne-Marie PEGUILLET, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Corinne ODOBEL, Jean Claude COMPAGNON, MARION Christophe, Martine RAISON, Pascal SIMONET.

Absente excusée : Roseline PACCARD.

Secrétaire : Martine RAISON.

- Approbation du compte-rendu du conseil du 19 mai 2022.

Délibérations :

- Délibération N° 28 : Décision modificative.

Il convient de créditer le compte 673 chapitre 67 à partir du compte 615221 afin de rembourser un trop perçu de subvention DST de 495 € 00.

Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

- Délibération N° 29 : Le maire présente au Conseil Municipal le résultat des demandes de subventions. Le Conseil Départemental et l'Etat accordent chacun une somme correspondant à 30% du montant hors taxe des travaux de réfection des toitures de la petite maison Mouillard.

Le Conseil décide d'engager ces travaux et charge le premier Adjoint, Jean-Claude Compagnon, de se mettre en rapport avec l'entreprise qui propose le meilleur coût.

- Délibération N° 30 : Pour actualiser les frais de transport de l'agent communal face à la hausse des prix des carburants, il convient d'augmenter la somme initiale du montant de 354 €, somme qui correspond au pourcentage de l'évolution des prix (50 %).

La somme versée sera donc de 1600 € annuels à partir du 1^{er} juillet 2022. (2200 km à l'indice 0,727).

- Délibération N° 31 : Décision modificative frais d'étude.

Pour régler les frais d'étude du sol nécessaires, il convient de modifier le budget annexe primitif et de créditer le compte 6045 de la somme de 3500 à partir du compte 7015.

Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

- Délibération N° 32 : Décision modificative frais bancaires.

Pour régler les frais bancaires liés à l'ouverture d'un prêt relais, il convient de créditer le compte 627 de la somme de 300 € à partir du compte 615221.

Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

- Délibération N° 33 : Lotissement : Promesse de vente des lots 1, 2 et 5.
En accord avec les futurs propriétaires, le conseil fixe les prix des lots 1, 2 et 5 du lotissement :

- Lot N° 1: Madame Elodie CLERC et Monsieur Cédric DELIAVAL.
.971 m² pour 66 028 € TTC.

- Lot N° 2 : Monsieur Stéphane BOYRE.
622 m² pour 42 296 € TTC.

- Lot N° 5 : Monsieur et Madame Maxime MEUNIER.
515 m² pour 35 020 € TTC

- Délibération N° 34 : Choix du mode de publicité des actes officiels.
Après débat, le Conseil Municipal conserve le choix du mode de publicité des actes réglementaires signés par le maire et le secrétaire de séance sous forme papier consultables en mairie à compter du 1^{er} juillet 2022.

Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

- Questions d'actualité :

- Les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques et de téléphone rue de Jeanne d'Arc et rue des champs fleuris seront prochainement terminés. L'ancienne ligne sera démontée ultérieurement. Le revêtement de la voirie de la rue de Jeanne d'Arc était en mauvais état avant les travaux. Les nombreuses tranchées l'ont encore dégradée. Le Conseil décide de réhabiliter la rue : récupération des eaux des toitures, profilage de la voirie et mise en place d'un revêtement neuf. Il n'est pas possible aujourd'hui d'appliquer un enrobé sur la bande de roulement. Dans les années qui viennent, des travaux seront entrepris par le service Assainissement d'ECLA pour séparer les eaux usées des eaux de pluie et il faudra creuser de nouveau la chaussée. Le revêtement sera donc réalisé en bicouche. (goudron et gravier), moins onéreux et plus aisé à creuser. Pour limiter la vitesse sur cette voie et aménager le carrefour avec le chemin de Roussin, le bureau d'études d'ECLA est sollicité.

- Vente des parcelles du lotissement. Le bornage définitif des lots a été effectué. Trois parcelles ont trouvé preneurs et les dossiers sont en cours de réalisation à l'étude de Maître CERRI à Poligny. Nous attendons les réponses des acquéreurs potentiels des deux dernières parcelles. Si leurs réponses sont négatives, nous reprendrons les candidats en attente sur la liste et diffuserons une information par voie de presse.

- Questions diverses :

- Bulletin de juillet : Présenté sur huit pages, les différents articles sont en cours d'élaboration. Jean-François Rehfuss est chargé de la mise en page et de l'impression. Le bulletin sera distribué début juillet.

La séance est close à 22 h00.

Le maire : M.Monnet.